

Sensibilisation aux ATmosphères EXplosibles ATEX 0 - 4 h 00 sur 0,5 jour



Objectif

- > Identifier les zones dangereuses.
- > Comprendre la réglementation des directives ATEX.
- > Connaître les mesures de prévention et de protection prévues en zone ATEX.

Public

Personnels amenés à travailler en zone à risque d'explosion mais n'intervenant pas sur des équipements soumis à la réglementation ATEX. Personnel Intervenant suivant la définition de l'INERIS (niveau 0).

Prérequis

Aucun.

Méthode pédagogique

- > Exposé des directives 94/9/CE et 99/92/CE.
- > Exemples concrets.

Participants

Mini : 4 - Maxi : 12

Niveau acquis en fin de stage :

Bases

Prix HT

250 €

Horaire

Vendredi 8 h 30 à 12 h 30

Votre formateur :

Yoan Lloret

L'IDENTIFICATION DES ZONES DANGEREUSES (1 h 30)

- > Caractéristiques des atmosphères explosibles L.I.E. et L.S.E.
- > Différence entre zone 1, 2, 3, 20, 21, 22.

LA REGLEMENTATION (1 h 30)

- > Bases de la directive ATEX 94/9/CE : les principales exigences liées aux matériels.
- > La directive 99/9/CE et les obligations de l'employeur.

LES MESURES DE PREVENTION ET DE PROTECTION (1 h) :

- > Les mesures techniques : conformité des matériels.
- > Les mesures organisationnelles : le document relatif à la protection contre les explosions (DRPCE), l'organisation du travail (autorisation de travail, procédure d'intervention, consignations, ...).



CERTIFICATION DES COMPETENCES :

A l'issue de cette formation, une certification ATEX ("Habilitation") vous sera remise.



Sessions du stage

Lieux	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jui	Aou	Sep	Oct	Nov	Déc
Arles	26-26	25-25	17-17	15-15